

Tebboune dépose plainte auprès de l'Anie



Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Lutte contre le blanchiment d'argent Ahmed Saïdi prend ses fonctions de nouveau président de la CTRF

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4937 - Ven. 22 - Sam. 23 novembre 2019 - Prix : 10 DA

Page 24



Réunion du gouvernement

Emploi et logement au menu

Page 3

La double impasse irakienne et libanaise

Par Mohamed Habili

Depuis que les troubles ont éclaté en Irak d'abord, au Liban un peu plus de deux semaines plus tard, il n'est question dans les médias, occidentaux en particulier, que de révolte et de révolution, ce deuxième terme, il est vrai, généralement mis entre parenthèses, dans le même temps où en Irak s'accroît le nombre de morts et de blessés dans les rangs des protestataires. Sans doute n'y a-t-il aucune commune mesure pour ce qui est de la violence entre ce qui se passe dans l'un et l'autre pays. Alors que l'Irak s'installe dans une insurrection qui dans une semaine bouclera son deuxième mois, le Liban est secoué par des manifestations, mais aussi paralysé par des grèves, dont le caractère pacifique se maintient depuis le début des événements, le 17 octobre dernier. Cette différence tient au moins en partie au fait qu'au Liban l'une des revendications du mouvement, à savoir la démission du gouvernement, a été rapidement satisfaite. Cette même demande ne l'est pas encore en Irak, bien qu'elle ait été dès le départ formulée tant par la rue que par plusieurs factions au sein de la Chambre des députés. La démission à temps de Adel Abdel-Mehdi aurait peut-être eu pour effet de contenir les troubles dans des limites comparables à celles que le mouvement s'est comme prescrites au Liban. Le Premier ministre irakien a accepté le principe de sa démission et de celle de son gouvernement, dont la formation a pourtant pris des mois, mais il l'a fait dépendre d'une condition dont il ne pouvait pas ignorer combien elle serait difficile à remplir : celle de lui trouver un remplaçant. Suite en page 3

Campagne électorale

Les candidats ciblent la corruption et rivalisent de promesses



Ph/D. R.

Pour le 6^e jour consécutif de la campagne électorale pour la magistrature suprême du pays, les cinq candidats en lice pour le scrutin du 12 décembre prochain multiplient les meetings populaires et autres sorties médiatiques habituelles pour expliquer leurs programmes et surtout convaincre l'électorat afin d'aller massivement aux urnes pour élire un président capable de concrétiser ses aspirations au changement.

Lire page 2

40^e vendredi du hirak

Les manifestants maintiennent leur présence dans la rue

Page 3

Deux films algériens au 41^e Festival international du cinéma du Caire

«ParKours» et «Abou Leila» en compétition

Page 13

Campagne électorale

Les candidats ciblent la corruption et rivalisent de promesses

■ Pour le 6^e jour consécutif de la campagne électorale pour la magistrature suprême du pays, les cinq candidats en lice pour le scrutin du 12 décembre prochain multiplient les meetings populaires et autres sorties médiatiques habituelles pour expliquer leurs programmes et surtout convaincre l'électorat afin d'aller massivement aux urnes pour élire un président capable de concrétiser ses aspirations au changement.

Par Louiza Ait Ramdane

Chaque candidat y va de ses arguments pour convaincre les Algériens à participer massivement au prochain scrutin.

Le candidat à la présidentielle du 12 décembre Abdelkader Bengrina a souligné, hier à partir de la wilaya d'El Bayad, que la «majorité du peuple algérien soutient les élections et que ceux qui les rejettent sont minoritaires». Il a déclaré que les critiques des médias et de l'opposition ne le dérangeaient guère mais, au contraire, il leur promet de les respecter et de faire en sorte que leurs voix soient entendues s'il est élu président. En revanche, il a déclaré que l'ancien président de la République prévoyait un amendement constitutionnel qui diviserait l'Algérie en fédérations. «L'une des propositions qu'il a faites était une assemblée constituante», a-t-il ajouté. Il a détaillé qu'il avait reçu personnellement un appel des responsables de deux institutions constitutionnelles actuellement en prison, pour participer à un atelier pour la révision de la Constitution en août 2018, dans le but de diviser l'Algérie en fédérations. Bengrina a déclaré qu'il avait refusé la proposition, déclarant : «Ma réponse a été que l'Etat algérien est une institution et que le fédéralisme est une division de l'Algérie». Le candidat Ali Benflis, qui a fait une halte durant le week-end, s'est dit jeudi, à partir de Tiaret, favorable à une rupture avec les anciennes pratiques nuisibles aux institutions de l'Etat, à condition de consacrer la bonne gouvernance dans la gestion et définir les prérogatives des différentes instances. Fustigeant les anciennes méthodes de gestion, qui selon lui ont consacré le népotisme et la centralisation des décisions, il a présenté, dans ce cadre, une proposition de loi qui protège les walis contre les ordres émanant d'en haut et fixe leurs prérogatives.

Le candidat indépendant Abdelmadjid Tebboune, qui a fait une pause hier, a affirmé, quant à lui, lors de son meeting populaire à Constantine jeudi, que la tenue la présidentielle en cette conjoncture précise était «un impératif national pour sauver le pays des menaces qui le guettent et barrer la route aux comploteurs». Tebboune s'est engagé à procéder à la révision de la Constitution et du code électoral et à la criminalisation de l'argent sale dans les élections afin de concrétiser le changement. Rappelant que le phé-

nomène de l'achat de sièges aux Assemblées populaires élues a porté préjudice au pays et empêché l'émergence de jeunes et de compétences nationales sur la scène politique, il a promis que la révision du code électoral et de la Constitution, s'il était élu, sera confiée à des hommes de loi et aux acteurs de la société civile afin de concrétiser le changement escompté. Après avoir souligné le triomphe du Hirak du 22 février 2019 à torpiller le projet du 5^e mandat, qui a failli faire basculer le pays dans le ridicule, Tebboune a estimé que le départ de nombre de figures de la scène politique a été le début d'une campagne d'assainissement.

Le candidat Azeddine Mihoubi qui devrait animer hier un meeting populaire à Illizi dans l'après-midi, a plaidé la veille, à partir de Tamanrasset, pour le développement de l'activité économique et des échanges commerciaux dans les wilayas de l'extrême Sud. Le prétendant à la magistrature suprême du pays a indiqué que son programme électoral prévoit la création de zones libres aussi bien à Deb Deb, Illizi qu'aux frontières avec la Mauritanie et autres, ce qui ouvrira de larges horizons au commerce et aux opérateurs et industriels algériens pour acheminer leurs produits vers les marchés africains.



Le candidat Abdelaziz Belaïd, qui devait lui aussi animer un meeting populaire à Oran dans l'après-midi, a promis la veille, à partir de Tlemcen, l'ouverture des dossiers en suspens avec les pays voisins, affirmant que l'Union du grand Maghreb sert les intérêts de ces pays. Le can-

didat du Front El-Moustakbal a expliqué, à ce propos, que le règlement des dossiers en suspens, tels que l'ouverture de la frontière avec le Maroc frère, est lié à la gestion des affaires de l'Etat où de nombreuses considérations entrent en jeu. Les dossiers en suspens ne concer-

nent pas seulement le Maroc mais tous les Etats africains voisins, notamment ceux du Sahel, a précisé le candidat. Pour M. Belaïd, l'avenir de l'économie nationale se trouve en Afrique et l'essor de l'Algérie et du Maroc frères ne se réalisera qu'à travers l'Afrique. L. A. R.

Entorses éthiques dans la couverture de la campagne par Ennahar

Tebboune dépose plainte auprès de l'Anie

Les accusations portées par le groupe Ennahar, en pleine campagne électorale contre le candidat Abdelmadjid Tebboune feront réagir l'Anie que préside Mohammed Charfi, lequel avait insisté sur la nécessité d'observer les règles d'éthique soustraites par tous les intervenants dans ces élections. En tout cas, l'ex-premier ministre Abdelmadjid Tebboune, semble serein quant à la réaction escomptée par l'Anie. Sans faire dans le détail, il ne manifeste aucune surprise sur ce qu'il a qualifié de «remake de 2017». En effet, dans cette brève déclaration qu'il a accordée au «*Jour d'Algérie*», Abdelmadjid Tebboune révèle qu'il a saisi l'autorité nationale indépendante des élections auprès de laquelle «nous avons déposé plainte» et d'ajouter : «Nous avons tout le respect pour cette autorité». Abdelmadjid Tebboune n'en dira pas plus, mais pour autant il s'en remet à la réaction de l'Instance que préside Mohammed Charfi, plus que jamais mise devant ses responsabilités et surtout soumi-



se ainsi à une épreuve de vérité en ces temps de doutes. La charte d'éthique signée par les responsables des médias était censée marquer des distances objectives en matière de traitement des couvertures et sorties des candidats suivant une logique d'équité, loin de parti pris ou d'autres formes d'attaques susceptibles d'orienter l'opinion ou d'influencer le cours de la campagne. Or, au lendemain de l'arrestation de Omar Aillat, Ennahar s'est illustré dans une lecture prolongée qui a

associé le nom du candidat Tebboune en suggérant que sa campagne était tout simplement financée par le même Aillat. C'est le choc dans le camp de Tebboune qui publie dans l'urgence une mise au point aux graves accusations proférées par Ennahar. La réaction de son bureau de campagne met en exergue les «pratiques et desseins malsains» d'une démarche visant à jeter le discrédit sur un «homme qui s'est élevé contre le pouvoir de l'argent sale et ses influences sur la politique». Et

pour conclure, dans sa défense, Tebboune estime également qu'il ne pourrait être ni comptable ni responsable des agissements ou comportements de personnes libres et tout autant responsables de leurs actes. La polémique ne s'arrêtera pas là puisque le groupe Ennahar revient à la charge et enfonce le clou en réaction à la mise au point de Tebboune. Ennahar a fait un retour sur 2017 pour présenter l'ex-premier ministre comme un dirigeant qui aurait essayé de faire cavalier seul dans ses missions et dont on se rappelle qu'il a fini par être limogé au bout de trois mois d'exercice. Dans cette polémique au timing délicat qui interpelle plusieurs interrogations, Abdelmadjid Tebboune qui a bâti sa stratégie sur le chapitre de la lutte contre la corruption, maintient néanmoins son programme dans cette campagne. Mieux, il considère que sa détermination à mener une guerre contre l'argent sale crée d'ores et déjà un vent de panique au sein de certains cercles. Karim A.

Réunion du gouvernement

Emploi et logement au menu

■ Encore une fois la question de l'insertion des jeunes diplômés bénéficiaires du dispositif de DAIP (aide à l'intégration professionnelle et sociale) a été l'objet d'un examen lors d'une réunion du gouvernement tenue mercredi.

Par Lynda Naili

Le projet de décret déterminant les modalités et les conditions d'intégration des diplômés bénéficiaires de contrats de pré-emploi, depuis 2008 jusqu'à aujourd'hui a été adopté. Ce décret permettra de manière progressive, d'intégrer quelque 456 791 cas de jeunes en attente d'intégration suivant les facilitations décidées pour la concrétisation de cette décision dans les meilleures conditions. En effet, intervenant à ce sujet, le Premier ministre Noureddine Bedoui a indiqué que l'opération d'intégration doit se faire par étape, conformément à des normes objectives et transparentes, selon l'ancienneté dans le dispositif, et ce; à partir du 1^{er} novembre 2019 et s'étalera sur trois années. Ce qui, ajoutera-t-il, devrait donner lieu à l'intégration de 160 000 bénéficiaires avant fin 2019, pour ceux ayant totalisé plus de 8 années d'activité effective. S'ensuivront 105 000 bénéficiaires en 2020, ayant entre 3 et 8 années d'activité effective. Puis enfin, en 2021, date de la fin de l'opération, l'intégration des bénéficiaires restants ayant moins de 3 années d'ancienneté et dont le nombre s'élève à plus de 100 000. En outre, Bedoui, réaffirmant que ce dossier était

une priorité nationale, a chargé le ministre des Finances ainsi que l'ensemble des secteurs concernés par cette opération, de mobiliser toutes les ressources financières et humaines disponibles, pour la concrétisation de cette décision dans les meilleures conditions et dans les délais fixés. Et d'ordonner ainsi l'entame de la concrétisation immédiate de cette opération au niveau des collectivités locales financièrement confortables.

Après la validation du projet du décret exécutif portant déclassement des parcelles de terres agricoles destinées à la réalisation d'unités de logements et d'équipements publics au niveau de certaines wilayas, Bedoui a souligné que cette mesure ne concerne que les terrains à faible valeur agricole et intervient en réponse aux demandes croissantes relatives à la réalisation de projets publics de développement, notamment le parachèvement des programmes de logements AADL particulièrement le programme de la wilaya d'Alger. Par ailleurs, estimant que la décision du gouvernement de régulariser les actes de propriété contribuera forcément au redressement du marché de logement, notamment locatif, il a chargé le ministre de l'Habitat d'approfondir l'examen de ce texte et de



l'enrichir ainsi que d'expliquer amplement cette formule et en même temps concrétiser le principe de la prise en charge par l'Etat des catégories à faibles revenus en les aidant à obtenir un logement. Dans ce sens, pour ce qui est de l'état d'avancement des travaux des commissions chargées de permettre à tout citoyen de posséder le titre de propriété de son logement privé ou réalisé dans le cadre des programmes publics du logement essentiellement ceux réalisés sur des parcelles agricoles non loties, les logements privés réalisés sur des terrains

agricoles qui ne peuvent pas être régularisés faute d'un cadre juridique adéquat, et la problématique des lotissements sociaux réalisés au niveau des conservations foncières des communes, notamment ceux liés au transfert de propriété entre les services du Domaine national et les communes, Bedoui a instruit à ce que ce dossier soit présenté lors du prochain Conseil des ministres en vue de régulariser les cas concernés par le lotissement des terrains agricoles construits ayant perdu leur nature agricole. L. N.

40^e vendredi du hirak

Les manifestants maintiennent leur présence dans la rue

Depuis le 22 février dernier, les citoyens marchent chaque vendredi et mardi dans les différentes rues du pays. Hier, le hirak a bouclé son neuvième mois et pour le 40^e vendredi, les manifestants ont gagné la rue pour exiger l'annulation de l'élection présidentielle qui approche à grands pas et dénoncer les arrestations des manifestants. Les manifestants, toujours plus nombreux, déterminés et pacifiques, sont sortis dans plusieurs villes du pays. A Alger, comme chaque vendredi, des milliers de citoyens convaincus que leur mouvement est légitime et pourra donner satisfaction à leurs revendications, ont marché dans le centre-ville. Pour ce 40^e vendredi, les marcheurs ont surtout scandé des slogans hostiles à l'élection présidentielle qui approche à grands pas. Un rendez-vous crucial pour l'avenir du pays que la majorité du peuple rejette. Ils ont donc scandé «makanch el vote maa el khawana» (pas de vote avec les traites). Ils ont aussi appelé les citoyens à boycotter les élections du 12 décembre, scandant: «Makanch el qanoun, makanch aadala oéé oéé makanch el vote» (Puisqu'il n'y a ni loi ni justice, alors il n'y aura pas de vote). En outre, les manifestants ont réclamé le départ de Bensalah et Bedoui qui se font très discrets



en ce moment ainsi que les symboles de l'ancien système. Lors de cette nouvelle journée de mobilisation, les citoyens ont dénoncé les nombreuses arrestations des détenus du hirak mais aussi l'emprisonnement de plusieurs citoyens pour avoir «tenté de chahuter les meetings des candidats». En effet, depuis le début de la campagne présidentielle, plusieurs citoyens ont été interpellés et emprisonnés car ils avaient osé exprimer leur réjet de tel ou tel candidat. Comme ce fut le cas avec quatre militants de Tlemcen qui ont écopé de 18 mois de prison ferme, 24 heures seulement après avoir tenté de chahuter un meeting du candidat Ali Benflis. Deux manifestants à El Oued, ont aussi été condamnés, l'un à deux ans de prison ferme et

l'autre à six mois de prison avec sursis pour les mêmes raisons. A Alger, des dizaines d'activistes ont été interpellés au cours d'un rassemblement nocturne et huit d'entre eux ont été placés jeudi en détention provisoire. Cette série d'interpellations et d'emprisonnements n'a fait que rompre la confiance entre le peuple et le gouvernement. Brandissant les portraits des détenus du hirak, les manifestants ont exigé une Algérie libre et démocratique, un pays de droit, une justice indépendante, une presse pas muselée, l'application des articles 7 et 8 de la Constitution. Des marches similaires ont eu lieu dans d'autres wilayas (Oran, Constantine, Tizi-Ouzou, Annaba, Sétif...) où des manifestants sont sortis pour dénoncer les nombreuses interpellations

et réclamer la liberté «Talbine el houria». Enfin, rappelés que le soir de mercredi à jeudi, des manifestations nocturnes anti-présidentielle se sont déroulées dans plusieurs villes du pays, à l'image d'Alger, Oran, Sétif et Tizi-Ouzou. A Alger, des dizaines de citoyens ont tenu un rassemblement devant la Grande poste, d'autres ont marché en direction de la place Audin. Ils ont scandé des slogans hostiles aux présidentielles. Les policiers déployés en nombre ont procédé à des interpellations parmi les manifestants. À Tizi-Ouzou, une autre manifestation anti-élection a eu lieu à la place de l'ex-maire au centre-ville. Les manifestants ont scandé les slogans habituels clamés durant le hirak. Thininene Khouchi

LA QUESTION DU JOUR

La double impasse irakienne et libanaise

Suite de la page une

Saad Hariri serait toujours président du Conseil s'il avait exprimé la même exigence. Et probablement alors, les troubles seraient pires qu'ils ne le sont effectivement aujourd'hui dans son pays. Pourtant, lui non plus ne serait pas facile à remplacer. Il l'est en fait si peu qu'il y a des chances pour que ce soit à lui que le président Aoun fasse appel pour former le nouveau gouvernement, à supposer que la gageure soit tenable. Mais si les Libanais se montrent économes de leur sang, quelque chose dont hélas ne semblent pas beaucoup se soucier les Irakiens, on ne les voit pas pour autant très portés à se faire mutuellement des concessions. Ils ne s'étripent pas, c'est un fait, et il faut souhaiter qu'ils persévèrent dans cette voie, mais ils sont encore loin d'avoir noué un dialogue sérieux entre eux. S'il n'y avait pas le président Aoun pour s'adresser à eux périodiquement, pour inviter les manifestants à venir le voir, pour en appeler à l'intérêt du pays et de ses habitants, la situation au Liban serait peut-être du même ordre que celle de l'Irak, sinon pire. C'est que dans les deux pays, ayant en commun d'être pris dans le piège du confessionnalisme, l'impasse est totale. La raison principale en est la même dans les deux pays : le rejet de la classe politique pour son impérialisme. Dans les deux pays, la révolte est condamnée de ce fait même à tourner en rond. A moins d'évoluer en révolution, ce qui semble chose impossible. A Baghdad et dans le sud de l'Irak, l'insurrection bat son plein. Il ne se passe pas de jour désormais sans son lot de morts parmi les manifestants, sans même parler des blessés. Le plus désolant dans ce spectacle qui va se répétant jour après jour, c'est qu'il ne se présente à l'horizon proche ou même lointain aucun débouché politique. L'insurrection se nourrit d'elle-même, se reproduisant à l'identique, de la révolte comme une fin en soi.

M. H.

Présidentielle du 12 décembre

Gaïd Salah : «Toutes les dispositions prises pour la réussite du processus électoral»

■ Le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, le général de corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, a affirmé, jeudi à Biskra, que toutes les dispositions ont été prises pour la réussite du processus électoral, se félicitant de «l'adhésion» du peuple à son armée et sa «détermination» à aller vers l'élection présidentielle du 12 décembre prochain, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Par Ihsane Gh.

Le Haut Commandement de l'ANP a «veillé à ce que soient satisfaites les revendications populaires légitimes et urgentes, à l'origine des marches populaires pacifiques, civilisées et qui tiennent compte de l'intérêt suprême de la patrie». Pour ce faire, toutes les mesures idoines à même de préserver au peuple algérien sa sécurité et sa stabilité et à l'Etat algérien et ses institutions vitales leur notoriété et leur pérennité ont été prises, et ce, jusqu'à atteindre l'étape de la tenue des élections présidentielles», a-t-il souligné dans une allocution d'orientation, prononcée au troisième jour de sa visite à la 4^e Région militaire.

Pour la réussite de ces élections, le vice-ministre de la Défense nationale a soutenu que «toutes les dispositions de



sécurisation de l'ensemble des étapes du processus électoral ont été prises, en sus des mesures légales permettant de protéger la voix du citoyen et de préserver le caractère constitutionnel de ce processus national d'importance».

Rappelant que le Haut Commandement de l'ANP a veillé «inlassablement» à la satisfaction des revendications populaires «légitimes et urgentes, à l'origine des marches populaires pacifiques, civilisées et qui tiennent compte de l'intérêt suprême de la patrie», Gaïd Salah a affirmé également que «toutes les mesures idoines» pour préserver au peuple algérien sa sécurité et sa stabilité et à l'Etat algérien et ses institutions vitales leur notoriété et leur pérennité ont été prises.

«Nous savons pertinemment que les positions claires que le peuple algérien ne cesse d'avoir envers son armée, sont des positions constantes car elles émanent de sa profonde conscience et de son bon sens qui ne se trompe jamais, que l'ANP a été, depuis le début, mue par une

bonne intention et des objectifs nobles, en accompagnant son peuple dans ses marches pacifiques et civilisées, un accompagnement durant lequel le Haut Commandement a veillé à réunir toutes les conditions de sécurité, de protection et de prévention», a-t-il affirmé.

M. Gaïd Salah a souligné, dans son allocution, que l'indépendance de l'Algérie «restera à jamais en travers de la gorge de ses ennemis, que l'ANP restera la digne héritière de l'Armée de libération nationale et que le courant novembriste teindra de ses couleurs l'Algérie nouvelle et son Etat fort et enraciné».

«Le combat, de par le concept et la pensée découlant de l'essence même de la glorieuse Révolution de Libération, est une action continue et une démarche soutenue, d'où l'importance qu'il y a pour les générations de l'indépendance, notamment les jeunes, de comprendre parfaitement que l'indépendance dont la leur a jailli à travers la génération de novembre, restera à jamais en travers de la gorge des ennemis d'hier et de leurs

serviteurs d'aujourd'hui, car ils n'ont jamais digéré l'indépendance de l'Algérie, et lui ont toujours voulu une indépendance d'apparence seulement», a-t-il souligné.

Le vice-ministre de la Défense nationale a affirmé, dans ce contexte, que «l'encens de l'Algérie novembriste, dans l'esprit et l'aspect, étouffe ces ennemis, car leur vie, leurs intérêts et leur avenir ne peuvent se concrétiser que dans une Algérie qui renie son histoire et sa langue, une Algérie qui rejette sa religion et qui trahit ses authentiques valeurs nationales».

«Lorsqu'ils ont constaté sur le terrain la bonne et ferme volonté du Haut Commandement de l'ANP et qu'il est entièrement du côté de son peuple et de sa patrie, avec tout ce que le terme patriotisme peut avoir comme signification, ils se sont soulevés, déversant leur hostilité envers le peuple algérien et son armée», a-t-il poursuivi.

Selon Ahmed Gaïd Salah, les ennemis de l'Algérie «ont oublié que la principale force sur laquelle s'appuie notre Armée est

la force populaire et la volonté populaire, ainsi que la conscience du peuple, connu pour sa perspicacité, qu'il est, d'une part, la profondeur stratégique de l'ANP et le vivier d'où celle-ci est issue et, d'autre part, que l'Armée n'a d'autre objectif que de le servir».

Il a rappelé, à ce titre, que l'ANP est «la digne héritière de l'Armée de libération nationale, et c'est précisément ce lien sacré qui a beaucoup dérangé ces ennemis».

«Ils veulent une armée sans profondeur historique afin qu'ils puissent l'employer selon leurs intérêts et la rallier à leurs objectifs et leurs intentions perverses et traîtres. C'est là la cause réelle et profonde de cette hostilité qu'ils vouent à l'ANP et à son commandement moudjahid aux sources novembristes sincères et salutaires», a-t-il expliqué.

«Tout comme la Révolution de Novembre a vaincu hier son ennemi tyrannique, par la sincérité, le dévouement et la détermination à atteindre les objectifs, le peuple algérien triomphera, en compagnie de son armée, des relais de la bande, et les valeurs de novembre seront ancrées et imprégnées dans les esprits et le courant novembriste teindra de ses couleurs l'Algérie nouvelle et son Etat fort et enraciné», a-t-il ajouté.

«Nous distinguons clairement aujourd'hui entre celui qui veut que l'Algérie s'en sorte et celui qui veut qu'elle tombe dans le piège de l'impasse avec toutes les conséquences désastreuses et dangereuses qui peuvent en découler», a affirmé le chef d'état-major de l'ANP.

Au troisième jour de sa visite en 4^e Région militaire, Ahmed Gaïd Salah, accompagné du général-major Hassan Alaïmia, Commandant de la 4^e Région militaire, a suivi un exercice opérationnel de saut en parachute exécuté par un détachement de l'Ecole supérieure des troupes spéciales, précise le communiqué du MDN. I. Gh./APS

TIC/Prestations

Algérie Télécom lance une nouvelle application mobile «E-Paiement espace client»

Algérie Télécom a lancé une nouvelle application mobile "E-Paiement espace client", dédiée au renforcement de son service de rechargement et du paiement de ses factures, a-t-on appris vendredi du site internet de l'opérateur public.

«Avec cette nouvelle application disponible en version arabe et française, le rechargement des comptes Idoom ADSL, Idoom fibre et Idoom 4G LTE ainsi que le paiement des factures téléphoniques Idoom fixe peuvent se faire à tout moment et en toute sécurité via le smartphone du client», a-t-on précisé de même source.

Pour effectuer le paiement, il suffit de télécharger l'application

«E-Paiement espace client» d'AT sur Google Play Store et bénéficier ainsi de ses multiples avantages, a-t-on ajouté.

Pour AT, «le lancement de ce nouveau service démontre, la volonté de l'entreprise d'améliorer l'expérience client, en restant

attentive à son honorable clientèle».

Il est à relever que les mêmes services sont assurés sur le por-

tail d'Algérie Télécom <https://ec.algeriatelecom.dz/portail.php>.

A. M.

Ain Témouchent/Pour atteinte à la vie privée

3 ans de prison requis à l'encontre du petit-fils d'Ould Abbès

Le représentant du droit commun près le tribunal d'Ain Témouchent a requis jeudi une peine de 3 ans de prison ferme assortie d'une amende de 200 000 DA à l'encontre du petit-fils de Djamel Ould Abbès et de trois autres accusés pour «constitution d'association de malfaiteurs», «diffamation et atteinte à la vie privée», «outrage et délits de falsification de documents officiels» et «humiliation d'un fonctionnaire dans l'exercice de sa fonction». Les quatre mis en cause sont poursuivis dans l'affaire d'une page subversive sur

Facebook, alors que le principal accusé, le petit-fils de Djamel Ould Abbès qui est en détention provisoire, a nié toute relation avec cette affaire, prétendant qu'une autre page portant le même nom et les mêmes coordonnées que la sienne véhiculait les choses dont il est inculpé.

Plusieurs victimes et leurs avocats ont fait part de l'ampleur des dégâts encourus suite à l'invective et aux informations erronées que véhiculait de la page incriminée, réclamant une indemnisation.

La défense des quatre prévenus a plaidé l'application de la loi de procédures pénales dans cette affaire, évoquant «l'absence de preuves» et la présomption d'innocence de ses mandants.

Lors de cette audience, dont le verdict sera prononcé après délibération, des cadres se sont constitués parties civiles, notamment le président d'APW d'Ain Témouchent, le directeur local de l'Agence nationale de l'emploi et un correspondant de presse. Samah Y.

La formation et la recherche scientifique «incontournables» pour améliorer la production

■ La formation et la recherche scientifiques sont «des éléments incontournables» pour améliorer qualitativement et quantitativement la production agricole nationale et aller vers l'exportation, a affirmé, jeudi à Tizi-Ouzou, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Cherif Omari.

Par Salem K.

M. Omari qui a donné, à partir de l'Institut de technologie moyen agricole spécialisé en agriculture de montagne (Itmas) de Boukhalfa, le coup d'envoi de la campagne nationale oléicole 2019/2020, a insisté sur la formation et l'encadrement technique et la mise à niveau des agriculteurs et cadres du secteur afin d'améliorer la production agricole nationale. La recherche scientifique et l'innovation permettront d'apporter des éléments de réponse pour augmenter la productivité dans le secteur agricole et apporter des solutions aux questions d'optimisation des espaces, notamment en zones de montagne où il y a une économie agricole et une population très importante. Rappelant l'im-



Ph.D. R.

ce même Institut et le Conseil interprofessionnel de la filière oléicole de la wilaya de Tizi-Ouzou (CWIF oléicole) et la troisième est une convention d'assurance entre le CWIF oléicole de Tizi-Ouzou et la Caisse régionale de la mutualité agricole (Crma). Durant cette visite de travail, le ministre s'est rendu à la pépinière de l'Entreprise régionale de génie rural (ERGR) Djurdjura sise à Tadmaït, où il s'est enquis du déroulement du programme de reboisement et de reverdissement, puis il a visité une confiserie d'olive de table dans cette même commune avant de se rendre à Draa Ben Khedda pour visiter une unité de stockage d'ail dans des chambres froides. Sur place M. Omari a annoncé que depuis trois ans l'Algérie n'importe plus d'ail parce aux mesures engagées par l'Etat pour augmenter la production nationale de ce produit. «Cette année, nous avons un excédent en production d'ail avec 2 millions de quintaux contre un millions l'année passée», a-t-il dit en rappelant que le pays importait avant ces trois dernières années 120 000 qx d'ail/an. «Grace a cette production et à l'excédent réalisé, nous allons renforcer l'exportation de ce légume», a-t-il indiqué, en observant que l'ail algérien est demandé sur la marché international pour «sa qualité, son parfum et son goût et parce qu'il s'agit d'un produit bio». Le ministre de l'Agriculture, qui a aussi visité la coopérative de céréale et légumes sec de Draa Ben Khedda, a rappelé que l'Algérie a atteint en juin dernier une autosuffisance en blé dur et orge et des mesures ont été prises pour réaliser l'autosuffisance en blé tendre

S. K./APS

portance accordée par le gouvernement à la valorisation de la recherche scientifique et des compétences universitaires, M. Omari a indiqué que son département ministériel a insisté auprès du gouvernement pour offrir aux chercheurs toutes les conditions nécessaires pour créer de l'emploi dans ce secteur. «Nous avons besoin des produits de la recherche et de l'innovation pour apporter des solutions aux problématiques posées par les producteurs et les professionnels et afin d'améliorer nos capacités de production et

faire face aux aléas des changements climatiques», a-t-il précisé. «Les conventions-cadres signées entre les ministères de l'Agriculture et ceux de la Formation et de l'Enseignement professionnels et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, rentrent dans cette démarche», a-t-il ajouté en rappelant la signature, il y a quelques jours, dans le cadre de la convention avec le ministère de l'Enseignement supérieure de «création de 6 unités de recherche au sein d'Instituts agricoles». «L'Algérie

compte aujourd'hui un dispositif qui permet de valoriser les chercheurs versés dans le secteur de l'Agriculture et qui travaillent en symbiose avec les chercheurs scientifiques académiques afin d'apporter des solutions et des innovations qui vont permettre de valoriser nos produits et renforcer leur exportation», a-t-il insisté. Le ministre a assisté à l'Itmas à la signature de trois conventions, dont deux de coopération entre le Département des sciences agronomiques de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou et l'Itmas de Boukhalfa et entre

Port d'Alger

Hausse du trafic maritime et de marchandises au 3^e trimestre

L'entreprise portuaire d'Alger (Epal) a enregistré «une hausse considérable» du trafic maritime et de marchandises traité durant le 3^e trimestre de 2019 par rapport à la même période de 2018, a indiqué à l'APS un responsable à l'Epal. Un total de 554 navires ont accosté au port d'Alger durant le 3^e trimestre de 2019 dont 519 commerciaux, soit une hausse de 2,9 % par rapport au 3^e trimestre de 2019, a fait savoir le responsable à la Direction de l'information, Aïssa Chenouf, en marge de la 4^e édition du Salon international du transport et de la logistique (Logistical 2019). La TJB (tonnes jauge brute) des navires est passée de 7,7 millions tonneaux durant le 3^e trimestre de 2018 à 7,8 millions tonneaux durant la même période de 2019, avec une hausse considérable de l'ordre de 6,2 % étant donné que les navires accueillis

son d'une grande taille. Cette hausse est le résultat direct des efforts consentis visant l'amélioration des procédures par l'Epal, a-t-il indiqué, ajoutant que sur la base des données, il a été réalisé un total de 3 millions tonnes durant ce trimestre, soit une hausse de 6,3 % par rapport à la même période de 2018. Le trafic des voyageurs a augmenté de 12,3 %, passant de plus de

186 000 voyageurs en 2018 à près de 209 000 voyageurs en 2019. Quant au trafic des véhicules, il a augmenté de 8,2 %, passant de plus de 64 000 véhicules en 2018 à plus de 69 000 véhicules durant le dernier trimestre 2019. Pour M. Chenouf, cette augmentation du nombre des voyageurs via le port d'Alger constitue un indicateur «positif» des efforts consentis visant à

simplifier les mesures et à faciliter l'accueil et le transit pour les passagers, après la mise en service de la nouvelle station. Concernant la rentabilité du port, une légère augmentation de la durée moyenne d'attente des navires avant accostage a été constatée durant le dernier trimestre de 2019, passant de 0,82 jour en 2018 à 1,06 jour en 2019. La durée d'attente concer-

ne essentiellement les céréaliers, les porte-conteneurs, les cargos et les navires pétroliers. Par ailleurs, la durée d'accostage des navires traités par l'entreprise a baissé de 2 %. L'activité portuaire de l'entreprise est stable depuis début 2019, vu la concrétisation des objectifs fixés et la hausse du volume des activités.

Malek Y.

Porté par l'optimisme sur l'Opep et les risques géopolitiques

Le pétrole en hausse

Les prix du pétrole ont terminé en forte hausse jeudi, les investisseurs misant sur une position commune des membres de l'Opep et de leurs partenaires sur le niveau de production lors de leur prochaine réunion et par la multiplication des troubles géopolitiques au Moyen-Orient. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier s'est apprécié de 1,57 dollar, ou 2,5 %, pour finir à 63,97 dollars. A New York, le baril américain de WTI pour janvier a gagné 1,57 dollar, ou 2,8 %, pour finir à

58,58 dollars. La veille, le Brent et le WTI étaient déjà montés de 2,4 % et de 3,4 % respectivement. «Le WTI et le Brent sont en hausse (jeudi) alors que les principaux producteurs sont disposés à voter une prolongation des restrictions de production d'or noir lors du prochain sommet de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), qui doit se tenir les 5 et 6 décembre à Vienne», a estimé David Madden, analyste de CMC Markets. L'incertitude qui pesait jusqu'à présent sur

la position de la Russie, partenaire de l'Opep via la charte de coopération Opep+, semble se dissiper. «La Russie est un allié de l'Opep et son président, Vladimir Poutine, a déclaré hier (mercredi) que Moscou et l'Opep partageaient un objectif commun, ce qui encourage les investisseurs à l'achat», a ajouté M. Madden. Le deuxième exportateur mondial de brut avait soufflé le chaud et le froid plus tôt dans la semaine, restant évasif sur sa position.

A. Y./R. E.

Wilaya d'Alger

Signature de marchés pour le raccordement au réseau de gaz et d'électricité

■ La wilaya d'Alger a signé jeudi avec le groupe Sonelgaz, des marchés d'une enveloppe d'un milliard DA pour le raccordement au réseau d'électricité et de gaz de plus de 17 000 foyers à travers le territoire de la wilaya.



Par Nassima A.

La cérémonie de signature de ces marchés s'est déroulée en présence du ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, du wali d'Alger, Abdelkhalek Sayouda, du P-dg) du groupe Sonelgaz, Chahar Boulakhras et des directeurs de distribution de la Société de distribution d'électricité et du gaz d'Alger (SDA). Intervenant à cette

occasion, le ministre de l'Energie, a affirmé qu'une enveloppe d'un milliard DA a été allouée à cette première étape de l'opération de raccordement au réseau d'électricité et du gaz qui touchera plus de 17 000 foyers algérois. Le première étape sera réalisée dans un délai de trois mois avec des compétences locales, a-t-il mis en avant, ajoutant que le taux de raccordement en électricité à la

capitale «dépasse 98%». Dans le cadre du parachèvement des projets et des opérations de raccordement au réseau de gaz et d'électricité, un budget supplémentaire d'un milliard DA a été enregistré au titre du budget de l'exercice 2020. De son côté, le wali Abdelkhalek Sayouda a fait savoir que les services de la wilaya avaient effectué une opération de recensement de l'ensemble des agglomérations, des

haouchs et des quartiers de la capitale n'ayant pas encore connu des opérations de raccordement au réseau électrique et de gaz, déterminés à travers 32 communes sur un total de 57 commune dans la capitale. Le wali a relevé, à ce titre, que l'opération aura un impact positif, en ce sens qu'elle permettra d'éradiquer le phénomène de raccordement anarchique au réseau électrique et de doter les habitants et les équipements publics. A son tour, le directeur de l'énergie de la wilaya d'Alger, Ali Benyakhlef a passé en revue l'essentiel des statistiques portant sur l'opération dans sa première étape qui englobera le raccordement au réseau d'électricité et de gaz et concernera plus de 7 989 habitations au réseau de gaz à travers 30 communes à Alger (10 circonscriptions administratives), ainsi que le raccordement de plus de 10 600 habitations au réseau de gaz naturel, ayant été recensées à travers 32 communes (11 circonscriptions

administratives). Le même responsable a également indiqué que ces projets permettront d'augmenter le taux de couverture en gaz naturel dans la capitale, qui passera de 76% actuellement à plus de 80%. N. A./APS

Ouargla Récupération de plus de 44 ha de foncier industriel non exploité

UNE SUPERFICIE de 44,54 hectares de terrain attribués dans le cadre de l'investissement industriel, a été récupérée dans la wilaya de Ouargla au motif de non exploitation par leurs promoteurs, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale de l'industrie et des mines (DIM). S'inscrivant dans le cadre de l'assainissement du foncier industriel, qui se poursuit toujours, ces assiettes représentent le foncier récupéré sur la période allant de juillet à septembre derniers et ayant concerné 14 des 54 projets proposés cette année à l'annulation pour non lancement sur le terrain, a-t-on précisé. La DIM avait enregistré l'an dernier, dans le cadre de la même opération, l'annulation de 57 projets d'investissement à des promoteurs n'ayant pas honoré leurs engagements, bien qu'ayant bénéficié de titres d'attribution du foncier depuis plus d'une année. Ainsi, la superficie totale du foncier industriel récupéré pour non exploitation s'élève à plus de 100 ha, en grande majorité dans les régions de Touggourt et Ouargla, a fait savoir la DIM.

APS

Tamanrasset Remise de titres et de clefs de 93 logements du programme AADL-2 à leurs bénéficiaires

LES TITRES et les clefs d'un total de 93 logements du programme AADL-2 ont été remis à leurs bénéficiaires dans la commune de Tamanrasset, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya. L'opération a concerné la remise des titres et clefs de 52 logements et la remise des décisions d'attribution de 41 autres en attendant la finalisation en cours de leurs travaux, a-t-on précisé. Ce quota de logements s'inscrit dans le cadre d'un programme de 200 unités de logements relevant de l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL) dont a bénéficié la wilaya, selon la même source.

R. R.

Oum El Bouaghi / Traitement des eaux

Réception début 2020 de la première tranche de la station du barrage d'Ourkis

La première tranche du projet de réalisation de la station de traitement des eaux du barrage d'Ourkis, situé dans la commune d'Aïn Fakroun (Oum el Bouaghi), sera réceptionnée au début de l'année 2020, a annoncé jeudi le chef de service de l'approvisionnement en eau potable auprès de la direction des ressources en eau. Lors de sa dernière visite de travail effectuée dans la wilaya

d'Oum El Bouaghi, le secrétaire général (SG) du ministère des Ressources en eau, Hadj Belkateb, a instruit l'entreprise de réalisation de ce projet de livrer au début de l'année prochaine la première tranche de cette infrastructure hydrique d'une capacité de traitement de 70 000 m3 d'eau par jour, selon les détails fournis par Abdenasser Makhneche. Le SG du ministère

de tutelle a également donné des instructions à l'effet d'accélérer la cadence des travaux de rénovation partielle des réseaux de distribution d'eau potable dans les grandes communes de la wilaya, à savoir Aïn Beïda, Oum El Bouaghi et Aïn M'illa, a précisé le même responsable. L'entrée en service de la première tranche de cette station permettra d'approvisionner " quoti-

diennement " en eau potable les habitants de cinq grandes communes, notamment Oum El Bouaghi, Aïn Beïda, Aïn Fakroun, Aïn M'illa et Aïn Fakroun, a fait savoir la source. A signaler que la deuxième tranche de ce projet, dont le taux d'avancement des travaux a atteint 50%, est susceptible de traiter une quantité de 70 000 m3 d'eau/jour.

Samy Y.

Mostaganem

Production de 165 000 qx de pomme de terre de primeur prévue

Une production de 165 000 quintaux de pomme de terre de primeur est prévue à Mostaganem à la saison agricole 2019-2020, a-t-on appris jeudi de la direction des services agricoles. L'opération de plantation avec des semences locales, ciblant 560 hectares cette année, a été lancée au mois de novembre courant dans plusieurs régions de la wilaya de

Mostaganem. Un rendement de plus de 290 qx/ha est prévu, a indiqué la chef de service organisation de la production et appui technique à la DSA, Aouicha Bouras. Cette opération, qui a touché à ce jour 39 ha de la surface globale réservée à ce tubercule aux plaines de Achaacha et de Hadjadj à l'Est de la wilaya et à Hassi Mameche au Sud-ouest, coïncide avec la

campagne de cueillette de pomme de terre d'arrière saison. Une production de 930 000 qx de cette variété est prévue jusqu'à fin décembre dernier, a souligné Mme Bouras. La récolte de pomme de terre de primeur, dont la cueillette est prévue au début du mois de mars prochain, contribuera à approvisionner les marchés locaux et régionaux en ce produit de base

pour stabiliser voire même réduire les prix et ce produit agricole. La wilaya de Mostaganem a enregistré une stabilité dans la production de pomme de terre primeur (160 000 qx par an) et de pomme de terre d'arrière saison (900 000 qx par an). La production de la pomme de terre de saison a atteint l'année dernière 4,1 million qx, a-t-on rappelé.

Lamia Y.

Batna

Le nombre de logements attribués en 2019 dépassera 7 000 unités

Le nombre de logements attribués durant l'année en cours dans la wilaya de Batna, " dépassera 7 000 habitats dans différentes formules ", a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya. Au cours des derniers jours, seize listes nominatives des bénéficiaires d'un quota de 3 530 logements publics locatifs (LPL) ont été affichées dans les différentes communes de la wilaya, en sus de l'affichage de deux listes portant les

noms de propriétaires d'un lot de 255 lotissements sociaux. Les clés de plus de 4 380 unités d'habitat relevant de différentes formules ont été remises à leurs bénéficiaires dans la wilaya de Batna depuis janvier dernier, a-t-on fait savoir de même source. S'agissant des projets d'habitat en cours de réalisation, le chef de l'exécutif local, Farid M'hamedi, avait donné des instructions fermes à l'effet d'adresser des mises en demeures et de rési-

lier les contrats de quelques entreprises récalcitrantes. Le wali de Batna avait mis l'accent sur la nécessité de renforcer les chantiers par les moyens humains et matériels, et d'accélérer la cadence des travaux de raccordement des différents quartiers aux réseaux d'eau potable, d'assainissement, de l'électricité et du gaz naturel, en vue de livrer ces projets «avant la fin de l'année en cours», a-t-on signalé de même source.

Y. H.

44^e Eucoco/Sahara occidental

Plus de 500 personnes prennent part aux travaux de la Conférence à Vitoria-Gasteiz

■ Plus de 500 personnes prennent part, vendredi et samedi à Vitoria-Gasteiz (Pays-Basque), aux travaux de la 44^e Conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco).

Par Mina H.

«**L**a ville de Vitoria-Gasteiz réunit toutes les conditions pour accueillir la 44^e édition de l'Eucoco, et sera à la hauteur de cet événement international important, auquel on attend plus de 500 personnes, venues de tous les points de l'Etat espagnol et de l'étranger», a affirmé la Commission organisatrice sur son site internet. Prendront part à cet événement, qui sera tenu cette année sous le slogan «1975-2019, 44 ans de lutte pour l'indépendance. La décolonisation du Sahara occidental, une garantie pour la paix et la stabilité dans la région», des délégations algériennes représentant notamment l'Assemblée populaire nationale (APN) et le Comité national algérien de soutien au peuple sahraoui (CNASPS). Côté sahraoui, le Premier ministre, Mohamed Louali Akeik, y assistera accompagné du président du Conseil national sahraoui (Parlement), Khatri Adouh, et d'une impor-

tante délégation composée de ministres et de représentants de différentes intuitions nationales, membres d'organisations de la société civile, députés et militants des droits de l'Homme des zones occupées du Sahara occidental.

A deux jours de l'ouverture des travaux de la Conférence, les organisateurs ont indiqué qu'un programme riche a été élaboré pour ce rendez-vous important de solidarité avec le peuple sahraoui dans sa lutte pour son indépendance, et sera également l'occasion pour lancer un appel à l'Etat espagnol pour assumer ses responsabilités historiques, politique et morale envers le peuple sahraoui.

Dans ce sens, une Rencontre interparlementaire au Parlement basque, en présence du président du Parlement sahraoui, Khatri Addouh, était prévue hier après-midi pour l'inauguration de cette Conférence.

Une autre rencontre entre les municipalités et les Députations basques, et les autorités du Front Polisario est également à l'ordre du jour. Des interven-



Vitoria-Gasteiz (Araba/Álava) • País Vasco

44ª EUCOCO 22-23/11/2019

eucocovitoria2019.org

Saharako Herriari Laguntzeko eta Elkartasuna adierazteko Europako Konferentzia

Conferencia Europea de Apoyo y Solidaridad con el Pueblo Saharaui

Conférence Européenne de Soutien et Solidarité avec le Peuple Sahraoui

European Conference for Support and Solidarity with the Saharawi People

الندوة الدولية للدعم والتضامن مع الشعب الصحراوي

DESCOLONIZACIÓN DEL SAHARA OCCIDENTAL

tions sont programmées, où les participants auront à débattre de «la situation du Conflit et perspectives du futur», au premier jour de la Conférence, a-t-on ajouté.

M. H./APS

Tunisie

Ennahdha s'oppose à la participation de certains partis dans le futur gouvernement

Le président du mouvement Ennahdha, Rached Ghannouchi, s'est dit opposé mercredi à la participation de certaines formations politiques dans le futur gouvernement, a rapporté l'agence TAP.

Ennahdha opposera «un veto» sur la participation de certains partis politiques, a-t-il affirmé dans une déclaration à la presse, à l'issue de sa rencontre avec le Chef du gouvernement désigné, Habib Jamli. «J'ai perçu auprès du Chef du gouvernement la volonté de former, au plus vite, son cabinet ministériel», a-t-il ajouté. M. Ghannouchi a qualifié de «positive» sa rencontre avec M. Jamli, précisant que «l'entretien n'a pas abordé la question des portefeuilles ministériels», indiquant, dans ce sens, que l'entrevue a porté sur les orientations générales du gouvernement ainsi que ses priorités en cette phase, notamment celles rela-

tives aux domaines social et économique et en matière de lutte contre la corruption.

Elu la semaine dernière comme président de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), M. Ghannouchi a fait savoir que Habib Jamli a «présenté à la délégation d'Ennahdha une idée d'ensemble sur ses premiers contacts avec les partis politiques et les organisations nationales».

Selon le président d'Ennahdha, M. Jamli s'est dit «satisfait» des résultats de ses premières rencontres avec les partis. Ces derniers, a-t-il relevé, ont exprimé «leur prédisposition à participer au futur gouvernement sur la base d'un programme».

Ghannouchi a rappelé l'accord concernant la commission en charge des programmes du futur gouvernement, composée par les représentants des partis

ayant accepté le principe de participer au gouvernement. «Cette commission aura pour mission de définir et d'adopter les programmes, ce qui permettra au prochain gouvernement d'entrer rapidement en fonction, loin de tout conflit sur les postes et les quotas partisans».

Les forces politiques et sociales en Tunisie doivent entamer des négociations en vue de former le plus tôt possible un gouvernement inclusif, avait insisté, Ennahdha dans son appel, samedi, à l'endroit de toutes les forces vives du pays, appelant par la même occasion à soutenir M. Jamli, ancien secrétaire d'Etat.

Mardi, le nouveau Chef du gouvernement désigné a entamé les concertations officielles pour la formation du gouvernement en recevant une délégation de Qalb Tounes (Au cœur de la Tunisie), arrivé deuxième aux dernières législatives avec

38 sièges sur 217 de l'ARP. Le soutien de cette deuxième formation politique majoritaire au sein du Parlement, au parti Ennahdha dans l'élection du chef du Parlement en la personne de Rached Ghannouchi, suppose, affirme-t-on, que ce dernier va faire de même pour ce qui est du gouvernement de M. Jamli.

Le parti Ennahdha n'a, pour rappel, pas bénéficié du soutien des autres formations politiques siégeant au sein de l'ARP s'agissant de l'élection de Ghannouchi. Plusieurs partis ont proposé leurs propres candidats pour le poste de chef du Parlement. Le rôle du Parlement est si important en Tunisie, compte tenu du régime politique en vigueur. Il est en effet, le lieu où la politique du gouvernement est adoptée et validée. C'est la raison pour laquelle le président de la République, Kaies Saïed, ne cesse d'appeler les forma-

tions politiques tunisiennes à «faire prévaloir l'intérêt de la Tunisie sur les intérêts partisans».

Avant le lancement des concertations, M. Jamli a déclaré qu'il rencontrera dans une première étape les représentants des partis puis, dans une seconde étape, ceux des organisations nationales ainsi que des compétences nationales.

Il avait affirmé, dans des déclarations précédentes, que ces concertations «concernent tous les partis sans exception sauf ceux qui s'excluent eux-mêmes. Elles seront menées selon le nombre de sièges obtenus au Parlement», ajoutant que «la compétence et l'intégrité seront les critères de choix des membres du nouveau gouvernement». M. Jamli a été proposé au poste de Chef du gouvernement par le parti Ennahdha, arrivé en tête des législatives du mois d'octobre en Tunisie, conformément à la Constitution. Son choix a été validé par le président Saïed qui lui avait remis mi-novembre, une lettre de mission pour former le nouveau cabinet. L'ex-Chef du gouvernement, Youcef Chahed a été chargé, vendredi dernier par le président Kaies Saïed, d'expédier les affaires courantes du pays en attendant la formation du nouveau gouvernement et l'obtention de la confiance de l'ARP.

Ghani Y.

Forum de Dakar

Les Mauritaniens demandent à Ghazouani d'assurer leur retour au bercail

Mettant à profit la participation du président mauritanien Mohamed Ould Cheikh Ghazouani, en sa qualité d'invité d'honneur au Forum de Dakar sur la paix et la sécurité en Afrique, des réfugiés mauritaniens ont renouvelé leur appel pour le retour au bercail.

«Les réfugiés mauritaniens se trouvant à Saint-Louis du Sénégal se disent horrifiés par

la présence du président mauritanien, Mohamed Ould Cheikh Mohamed Et-Ghazouani à Dakar», rapporte un confrère sénégalais, selon lequel, ils reprochent à leur gouvernement de rester les mains croisées face à leur calvaire vieux de quelques années, accusant les autorités de ne rien faire pour leur retour au bercail.

Ces réfugiés, qui sont répartis sur la vallée

du fleuve Sénégal, veulent la régularisation de leur situation afin qu'ils puissent rentrer en Mauritanie.

La Mauritanie avait organisé, il y a quelques années, en partenariat avec le HCR le retour de milliers de mauritaniens déportés dans les années 80 et 90, rappelle-t-on.

G. H.



Iran

Trump accuse Téhéran de chercher à dissimuler une «tragédie»

■ Le président américain, Donald Trump, a accusé, jeudi, Téhéran d'essayer, en coupant l'accès à internet, de cacher aux Iraniens et au monde la «tragédie» en cours dans ce pays touché par un vaste mouvement de contestation.

Par Rosa C.

A Téhéran les Gardiens de la Révolution ont de leur côté vanté l'action «rapide» des forces armées face aux «émeutiers». Après plusieurs jours de manifestations ayant démarré après l'annonce subite d'une forte hausse du prix de l'essence, l'État avait affirmé mercredi être sorti victorieux d'un «complot» ourdi à l'étranger.

Jusqu'à présent les autorités ont confirmé la mort de cinq personnes – quatre représentants de l'ordre et un civil – mais l'ONU a dit craindre que la répression ait fait «des dizaines» de morts.

Le chef de la diplomatie américaine Mike Pompeo a invité les manifestants iraniens à transmettre aux États-Unis toute preuve de répression de la part du régime de Téhéran, assurant qu'ils «sanctionneront ces abus».

«L'Iran est devenu si instable que le régime a coupé tout le système internet pour que le grand peuple iranien ne puisse pas parler de l'énorme violence qui se passe dans le pays», avait tweeté plus tôt dans la journée

Donald Trump, qui a imposé des sanctions draconiennes à la République islamique depuis qu'il a claqué la porte de l'accord international sur le nucléaire iranien.

«Ils veulent zéro transparence, en pensant que le monde ne se rendra pas compte de la mort et la tragédie que cause le régime iranien !», a-t-il ajouté.

Internet reste largement coupé en Iran malgré un retour au calme apparent. Mardi, le gouvernement iranien a fait savoir qu'il ne mettrait fin à la coupure d'internet que lorsqu'il serait certain que le réseau ne serait pas «utilisé à mauvais escient» pour de nouvelles émeutes.

Le député réformateur Ali Motahari, cité par l'agence semi-officielle Isna, a estimé que le black-out n'était plus nécessaire «compte tenu du retour au calme dans le pays» et a appelé les autorités à lever la mesure en vigueur depuis bientôt cinq jours.

L'ONG Netblocks, qui surveille la liberté d'accès à internet de par le monde, a indiqué observer un début de rétablisse-



Ph. > D. R.

Fatemeh Davand et accusée d'avoir été «une des meneuses des émeutes» dans le Nord-Ouest.

La télévision a également fait état de l'arrestation d'un ancien employé de l'ambassade d'Iran au Danemark, accusé d'avoir participé au blocus de l'une des autoroutes urbaines de Téhéran. «Du matériel d'espionnage et d'autres équipements électroniques auraient été trouvés à son domicile».

Comme la veille, la télévision a rendu compte de manifestations «spontanées de soutien aux autorités, aux cris de mort aux séditeux ! Mort à l'Amérique», dans plusieurs villes.

Amnesty International a accusé le pouvoir d'avoir recouru excessivement «à la force létale pour écraser des manifestations largement pacifiques» et estime qu'au moins 106 contestataires auraient été tués.

«Chiffres spéculatifs et non fiables», a répondu la délégation iranienne au siège des Nations unies à New York.

L'Allemagne a condamné les «actions disproportionnées» des forces de sécurité iranienne.

A Bruxelles, l'Union européenne a dit attendre des forces de sécurité qu'elles fassent preuve de «la plus grande retenue».

Téhéran a répliqué en accusant l'UE d'ingérence et en demandant à l'Europe d'expliquer pourquoi «elle ne tenait pas ses promesses» d'aider la République islamique à contourner les sanctions américaines qui ont plongé son économie dans une violente récession.

R. C.

ment, encore très «partiel», des liens cybernétiques du pays avec le monde extérieur.

Les troubles, aux cours desquels des stations-service, des commissariats, des mosquées et des bâtiments publics ont été incendiés ou attaqués, ont commencé après l'annonce d'une réforme du mode de subvention de l'essence, censée bénéficier aux ménages les moins favorisés mais s'accompagnant d'une très forte hausse du prix à la pompe.

Ils sont survenus alors que l'Irak, voisin de l'Iran, est touché par une vague de contestation populaire d'une ampleur inédite dénonçant l'inaction des autorités pour régler leurs problèmes, ainsi que ce que les protestataires qualifient d'ingérence de

Téhéran dans les affaires irakiennes. A Téhéran, des Iraniens ont témoigné de leurs difficultés auprès de l'AFP, comme Ehsan. «Nos revenus n'ont pas augmenté du tout mais nos dépenses ont triplé ou quadruplé», dit ce comptable, «si ça continue comme ça, il sera vraiment difficile de s'en sortir».

Pour le régime iranien, la contestation en Irak, comme en Iran, est téléguidée par des puissances étrangères hostiles à la République islamique : les États-Unis, Israël et l'Arabie saoudite, grand rival régional de l'Iran.

Recourant à une pratique régulièrement dénoncée par plusieurs organisations de défense des droits humains, la télévision d'État a diffusé jeudi les «aveux» d'une femme, présentée comme



Commentaire

Influence

Par Fouzia Mahmoudi

Les dernières élections législatives en Israël se sont tenues il y a déjà un peu plus de deux mois et le vainqueur du scrutin, Benjamin Netanyahu, n'a toujours pas été capable de former un gouvernement avec une majorité claire, capable de gouverner le pays. Or, la nouvelle qui est tombée cette fin de semaine concernant ses problèmes judiciaires risque de compliquer encore plus les choses pour lui et pour les Israéliens qui sont sans véritable gouvernement depuis plus de huit semaines. En effet, le procureur général d'Israël a annoncé ce jeudi qu'il mettrait en examen le Premier ministre hébreu. La justice le soupçonne une fois encore d'abus de confiance, de corruption et de malversation dans trois affaires différentes, dont «l'affaire 4 000», la plus sensible. Dans ce dossier, la justice soupçonne Benjamin Netanyahu, en charge du ministère des Communications de 2012 à 2017, d'avoir accordé des faveurs gouvernementales qui pourraient avoir rapporté des millions de dollars au patron de la société de télécoms Bezeq, Shaul Elovich, en échange d'une couverture médiatique favorable d'un des médias du groupe, le site Walla. Le dirigeant du Likoud, qui nie avoir commis la moindre infraction, risque jusqu'à dix ans de prison pour le chef de corruption et trois ans pour chacun des deux chefs d'inculpation de fraude et d'abus de confiance. L'annonce du procureur Avichai Mandelblit intervient quelques heures à peine après que le président du pays a mandaté le Parlement pour trouver un Premier ministre, Netanyahu et son rival Benny Gantz ayant chacun échoué à former un gouvernement dans la foulée des élections de septembre. Cette nouvelle affaire ne fait ainsi que renforcer l'image d'homme corrompu que se traîne le chef du Likoud depuis des années et notamment à partir de 2016, date à laquelle il est accusé de corruption dans une affaire concernant des cadeaux au Premier ministre et aux membres de sa famille dont la valeur s'élevait à un million de shekels (environ 230 000 euros) reçus entre 2007 et 2016 sous forme de cigares, de bouteilles de champagne et de bijoux. Cela sans compter également les affaires douteuses dans lesquelles sont impliqués plusieurs membres de sa famille, son épouse Sara et son fils aîné Yair. Reste à savoir si cette nouvelle mise en accusation aboutira cette fois-ci ou si une fois encore, grâce aux connexions qu'il a bâties ces quarante dernières années, Netanyahu continuera à faire traîner la justice ou si finalement les affaires, qui se multiplient, dans lesquelles il est impliqué finiront par avoir raison de son influence et de son pouvoir.

F. M.

Australie

L'ex-chef du contrespionnage fustige «l'ingérence» de Pékin

La Chine cherche à «prendre le contrôle des milieux politiques en Australie avec une campagne d'espionnage et d'ingérence», accuse l'ex-chef du service de renseignement intérieur australien dans un entretien publié hier. Duncan Lewis, qui a démissionné en septembre de la direction de l'Australian Security Organisation (ASIO), affirme que Pékin est capable de cibler n'importe quel politique en activité.

Les dirigeants australiens disent régulièrement redouter l'influence jugée croissante de la Chine dans les affaires intérieures de l'Australie, et auprès des nations insulaires du Pacifique - traditionnellement chasse gardée de Canberra.

«L'espionnage et l'ingérence étrangères sont insidieux. Ses effets peuvent ne se manifester que plusieurs décennies plus tard, quant il est alors trop tard», a déclaré Duncan Lewis au «Sydney Morning Herald».

Dans cette interview avec le

quotidien, il cite plusieurs exemples, notamment celui de Chinois ayant effectué d'importants versements d'argent à des partis politiques australiens.

«Vous vous réveillez un jour et vous constatez que des décisions prises dans notre pays ne sont pas dans l'intérêt de notre pays», fustige M. Lewis. «Pas seulement en politique, mais aussi dans certaines communautés, ou en matière commerciale. Ils prennent le contrôle en tirant les ficelles depuis l'étranger».

L'Australie a, ces dernières années, limité la participation chinoise dans des projets d'infrastructure. Des contrats lucratifs passés entre des universités australiennes et le gouvernement chinois ont également été examinés à la loupe.

L'année dernière, le Parlement australien a par ailleurs adopté des lois visant à lutter contre les ingérences étrangères et à réformer les services de renseignement.

Ces initiatives ont tendu les relations avec la Chine, premier partenaire commercial de l'Australie.

«Je ne veux pas créer de la paranoïa, mais nous devons avoir un certain niveau de prise de conscience», a affirmé Duncan Lewis au «Sydney Morning Herald».

M. Lewis est ex-ambassadeur d'Australie en Belgique et à l'Otan. Lorsqu'il occupait la tête de l'ASIO, il avait déjà mis en garde contre l'espionnage étranger, mais pris soin de ne jamais cibler notamment la Chine.

Ses remarques risquent de provoquer la colère de Pékin, qui réagit avec virulence à tout propos accusant le Parti communiste chinois (PCC) de mener une campagne d'influence à l'étranger.

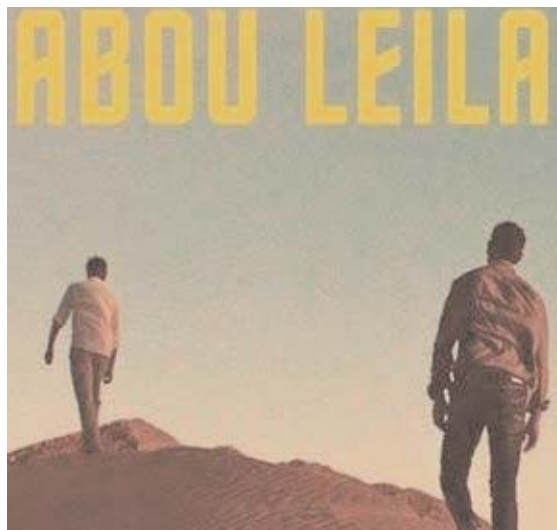
Mi-novembre, la Chine avait interdit la visite dans le pays de deux parlementaires australiens après leurs critiques des activités chinoises en Australie et dans le Pacifique.

Deux films algériens au 41^e Festival international du cinéma du Caire

«Parkours» et «Abou Leila» en compétition

■ Deux longs métrages algériens, «Parkours» de Fatima-Zohra Zamoum et «Abou Leila» d'Amine Sidi Boumediene, sont en lice à la 41^e édition du Festival international du cinéma du Caire (Cairo International film festival «CIFF») dont les festivités ont débuté mercredi soir, a indiqué la presse égyptienne.

Par Adéla S.



Coproduction algéro-française, le long métrage de fiction «Parkours», réalisé en

2019, entre donc dans la compétition «Perspectives du cinéma arabe», à côté de 11 autres films, tels que «Bik Eneich» de Mahdi Barsaoui (de Tunisie), ou encore «Khartoum Offside» de Marwa

Zein (Soudan).

Tout commence dans une salle des fêtes, lieu principal du déroulement de ce film de 90 mn, où se rencontrent des profils distincts qui feront les

acteurs de cette comédie dramatique.

Réalisé aussi en 2019, «Abou Leila» entre en compétition, parmi les sept films sélectionnés pour remporter le prix

«Semaine des critiques», à l'instar du long métrage espagnol «A job and a film» (Un trabajo y una película), ou «Cendre noire» (Ceniza negra) de Sofia Quiros.

Coproduction algéro-quinésienne, «Abou Leila» revient sur les événements tragiques des années 1990, à travers l'histoire de deux jeunes qui traquent dans le désert algérien Abou Leila, un dangereux terroriste.

Une sélection de longs métrages comptant 150 films de 63 pays, dont le Mexique, invité d'honneur, est ouverte à la compétition de cette 41^e édition du CIFF.

Créé en 1976, le Festival international du cinéma du Caire est considéré comme un des plus anciens festivals dédiés au septième art, dans le but de construire des ponts de communication à travers le cinéma, selon les organisateurs.

Selma B.

A. S./APS

Peinture

Inauguration à Alger de l'exposition «Goya physionomiste»

Une exposition des dessins et de reproductions des œuvres physionomiste du célèbre peintre espagnol Francisco José de Goya, dédiée exclusivement à ses différentes représentations du visage humain, (1746-1828) a été inaugurée jeudi soir au Musée des beaux-arts à Alger.

Organisée par l'Institut culturel Cervantès, cette exposition comporte une trentaine d'estampes originales, des dessins en petits formats, réalisés par Goya et qui représentent l'évolution de la physionomie dans son travail. A partir des estampes originales de Goya, l'équipe de cette exposition a réalisé de grands formats scannés et réimprimés en effectuant des cadrages serrés sur les visages dessinés par l'artiste dans ces diffé-

rentes œuvres. L'exposition intitulée «Goya physionomiste», qui se tient au salon carré du Musée des beaux-arts, vidé pour l'occasion, comporte trois importants types physiognomonie, animale, pathologique et dégradée, issus de recueils de gravures comme «Les désastres de la guerre» (réalisé entre 1810 et 1815) ou «Los Caprichos» (les caprices) réalisé entre 1796 et 1799. Une première collection est dédiée aux estampes de physiognomonie animale consistant à attribuer un comportement animal dominant à l'homme à travers un visage semblable à la tête de cette animal généralement inspiré par un trait de caractère ou un comportement. Une deuxième collection porte les signes d'un travail de recherche très profond, phy-

siognomonie pathologique, qui consiste quant à elle à montrer et accentuer certaines expressions du visage qui ont pour origine des pathologies mentales. Les traits des visages peints par Goya montrent l'agressivité, le déséquilibre, le désarroi ou encore le délire de ces modèles.

Une dernière collection est dédiée à la physiognomonie dégradée qui s'apparente à une forme de caricature.

Ces trois formes de dessins physionomistes ont été développées plus tard par des artistes peintres et des photographes.

Inaugurée jeudi, l'exposition «Goya physionomiste» est ouverte au public jusqu'au 15 décembre prochain.

Tindouf/ Radio et télédiffusion

Rabehi : les zones d'ombre éliminées dans les huit prochains mois

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, et ministre de la Culture par intérim, Hassen Rabehi, a annoncé, jeudi à Tindouf, l'élimination de toutes les zones d'ombre de la radio et télédiffusion dans les huit prochains mois dans cette région du pays. «Toutes les zones d'ombre de la diffusion télévisuelle et radiophonique seront éliminées au cours des huit prochains mois dans la région de Tindouf et les localités enclavées, grâce aux nouvelles installations en cours de réalisation», a affirmé le ministre lors de l'inspection du siège local de l'Entreprise de télédiffusion algérienne (TDA). Mettant en avant la mission dévolue à TDA, M. Rabehi a indiqué que «la gestion de telles entreprises avec des techniques de pointe, y compris l'entretien, est assurée par des cadres et compétences nationaux, notamment de la région». Les explications fournies au ministre font

état de la mise en service prochaine de quatre stations de TDA dans la région, qui seront suivies de quatre autres installations du type à moyen terme.

Le ministre a visité, par ailleurs, le musée du Moudjahid «Ahmed-Mahsas» à Tindouf, et s'est enquis des activités de l'Office national du parc culturel de Tindouf, créé le 29 novembre 2009 et couvrant une superficie de 168 000 km².

Le membre du gouvernement a pris connaissance des contraintes rencontrées par le Parc, dont les rudes accès et l'étendue du territoire de la région, rendant difficiles les opérations de contrôle et de surveillance.

Après avoir suivi un exposé sur les spécificités culturelles et les atouts naturels de la wilaya, dont l'arganier, répandu dans la région, M. Rabehi a mis l'accent

sur la préservation du patrimoine matériel et immatériel de la région, avant d'exprimer son «entière confiance» en la détermination des cadres nationaux et spécialistes à concrétiser cet objectif. Le ministre a visité, au terme de la première journée de visite dans la wilaya, il a visité des structures culturelles et patrimoniales, dont Douiret Ah-Laabed et la mosquée antique, qui, a-t-il dit, représentent «des

repères historiques de la région, qu'il appartient de préserver, à travers des actions de restauration et d'entretien».

Il a annoncé, à cette occasion, le déplacement, dans les semaines à venir, d'une équipe de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels et sauvegardés, pour établir une évaluation de la situation de ces monuments.

Racim C.

Musique

Décès du chanteur chaâbi Cheikh Liamine

Le chanteur chaâbi Cheikh Eliamine est décédé jeudi à Alger, à l'âge de 72 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches.

Né à El Harrach en 1947, Liamine Haimoune de son vrai nom, s'intéressait dès son jeune âge aux rythmes andalous et chaâbis, attirant vite l'attention de Cheikh Mahmoud et Cheikh Abdelkader Ouchalla, deux anciens maîtres du genre, aujourd'hui décédés. Durant son long parcours artis-

tique entamé durant les années 1960, Cheikh Eliamine s'était frotté à de grands noms de la musique chaâbie, à l'instar de Baba Dahmane et le Cardinal El Hadj M'hamed El Anka qui l'intégra dans ses classes en 1966.

Le défunt avait rejoint ensuite l'Orchestre de Amar El Achab, qu'il dirigera en 1975, après le départ du maître en France.

D'autres rencontres avec notamment Mustapha Boutriche, Arezki Berkaoui, Rabah Kaouane et Mohand Rachid qui confia au

défunt plusieurs qçid inédits de l'époque, apporteront beaucoup à Cheikh Eliamine, faisant de lui une des références sûres de la chanson chaâbie.

Au début des années 2010, le défunt avait pris part à l'aventure de l'Orchestre El Gosto, avec notamment El Hadi El Anka, Abdelmadjid Meskoud, Abdelkader Chercham, Robert Castel et d'autres.

L'enterrement du défunt a eu lieu vendredi au cimetière d'El Alia, à Alger. R. C.



FC Naples
Ghoulam à nouveau blessé

LES PROBLÈMES physiques ne semblent pas s'arrêter pour l'international algérien du Napoli, Faouzi Ghoulam, ces derniers temps. Il se serait de nouveau fait mal à l'entraînement, le 20 novembre, selon le quotidien local «Corriere Dello Sport».

L'arrière gauche napolitain qui devait retrouver le groupe, face au Milan AC ce week-end,

serait encore une fois forfait. Il a raté les derniers matchs des siens lors des dernières semaines à cause de douleurs musculaires.

Le défenseur de 28 ans peine à se rétablir et à retrouver son meilleur niveau depuis novembre 2017, après une rupture du ligament croisé antérieur, lors d'un match de Champions League.

Championnat national inter-clubs de natation
502 nageurs au rendez-vous

LA FÉDÉRATION algérienne de natation (FAN) organise depuis hier et aujourd'hui, à la piscine du complexe olympique «El-Baz» de Sétif, le championnat national inter-clubs de natation en petit bassin (25 m) avec la participation de plus de 500 nageurs, a appris l'APS auprès de l'instance fédérale.

Cette compétition qui constitue pour la FAN le coup d'envoi officiel de la saison (2019-2020), verra la présence de 502 nageurs dont 190 nageuses de 30 clubs (les mieux classés lors de la saison écoulée), issus des ligues de wilaya d'Alger, Boumerdes, Tipasa, Blida, Sétif, Batna, Oran et Tlemcen.

Lors de ce championnat programmé en 3 séances, le classement sera établi en points pour désigner les clubs devant monter sur le podium, sans remise des médailles aux nageurs vainqueurs.

Lors des saisons précédentes, la FAN avait pris l'habitude d'organiser ce championnat au niveau de la piscine de Bab-Ezzouar (Alger) avant de choisir la ville de Sétif pour l'édition de cette année, suite à l'homologation officielle de la piscine d'«El-Baz».

Le GS Pétroliers a été, rappelle-t-on, sacré champion d'Algérie inter-clubs, pour la saison 2018-2019.

Tennis/Tournoi «Trophée Fayçal-Bouaziz»
Bachdjarah abritera la compétition en décembre

LE GROUPEMENT sportif des pétroliers (GSP) organise le tournoi «Trophée Fayçal-Bouaziz», au Tennis club de Bachdjarah (Alger), du 5 au 7 décembre prochain, a annoncé la Fédération algérienne de tennis (FAT) sur sa page Facebook.

«Sous l'égide de l'instance fédérale et avec la participation de la Ligue algéroise de tennis,

le GSP organisera cet événement, dédié à la mémoire du défunt Fayçal Bouaziz, ancien président de la section de tennis du GSP, décédé en décembre 2018», a encore précisé la FAT.

Selon la même source, le tournoi, doté de 260 000 DA, sera ouvert aux catégories des seniors «messieurs et dames» ainsi qu'aux vétérans.

Championnats arabes 2019 de cyclisme
L'EN avec 24 athlètes à Alexandrie

VINGT-QUATRE cyclistes, dont six dames, représenteront l'Algérie aux Championnats arabes sur route, catégories cadets, juniors et seniors, prévus du 30 novembre au 6 décembre à Alexandrie (Egypte), a-t-on appris mercredi auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAC).

«La délégation algérienne sera scindée en deux groupes pour rejoindre le Caire. Le premier départ est prévu le 28 novembre et le second le surlendemain, 30 novembre. La première partie du voyage Alger-Le Caire se fera par avion, alors que la deuxième partie Le Caire - Alexandrie se fera par route», a-t-on encore précisé de mêmes sources.

«Double championne arabe en titre, à Sharm El Sheikh en 2017 et à Mostaganem en 2018, la sélection algérienne prendra part à cette édition 2019 avec la ferme intention de défendre son statut», a ajouté la FAC concernant les objectifs de la sélection nationale. En 2017, l'Algérie avait été sacrée championne arabe avec 10 or, 4 argent et 3 bronze devant l'Egypte, pays organisateur, ayant glané 5 or et 4 argent. En 2018, chez elle à

Mostaganem, l'Algérie a également terminé première au tableau général des médailles, avec 8 or, 10 argent et 5 bronze, devant l'Egypte (6 or, 1 argent et 1 bronze).

La sélection algérienne se trouve actuellement en stage bloqué à Biskra, pour peaufiner sa préparation en prévision de ces Championnats arabes.

Athlétisme/Cross-country-Challenge national (1^{re} étape)
Le cross de Djelfa n'aura pas lieu

LE CROSS «La Révolution», première étape du Challenge national de cross-country, prévu le 30 novembre 2019 à Djelfa, a été finalement annulé, «faute de moyens», a-t-on appris mercredi auprès de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA).

«La Ligue d'athlétisme de Djelfa, organisatrice de l'événement, a adressé un courrier à la FAA, l'informant de son incapacité à organiser le cross de La Révolution, arguant d'un manque de moyens, financiers et organisationnels», a-t-on précisé de mêmes sources, en ajoutant qu'il sera «probablement difficile» de réorganiser ce cross à une date ultérieure. «Le calendrier est très chargé

Ligue I (11^e journée)

Le MCA en péril, le CRB veut en profiter

■ Le leader de la Ligue I, le Mouloudia d'Alger, sera en danger lors de cette 11^e journée, vu qu'il se rend à Chlef pour croiser le fer avec l'Olympique local.



Les Mouloudéens visent un autre succès

Par Mahfoud M.

Le doyen des clubs algériens risque de laisser des plumes lors de cette empoignade, surtout que les poulaillers de Zaoui ont un besoin pressant de points pour sortir de cette situation difficile dans laquelle ils se trouvent. Toutefois, les joueurs du Mouloudia ne souhaitent pas se laisser faire et feront tout ce qui est en leur pouvoir pour prendre au moins le point du nul. De son côté, le dauphin, le CR Belouizdad, lui, sera à l'affût et espère l'emporter à domicile au stade du 20-Août d'Alger en recevant l'AS Ain M'ilia pour éventuellement revenir aux commandes en cas d'un éventuel échec du Doyen face à l'ASO. Le MC Oran, à la troisième place,

aura un périlleux déplacement à effectuer vu qu'il se rend à Alger pour affronter le NAHD. Ce dernier est dans une situation telle qu'il ne peut pas laisser filer d'autres points à domicile. La JS Saoura, qui est aussi troisième, aura un déplacement difficile à négocier face à la JS Kabylie qui souhaite confirmer son retour en force après avoir pris le dessus sur le MCA chez lui. Le Paradou AC, qui est dans une situation très difficile, se doit de l'emporter à home face à l'ES Sétif pour s'extirper de la zone rouge. L'USM Alger risque gros dans son déplacement à Biskra où elle y rencontrera l'USB qui se doit de l'emporter à domicile. Le NC Magra donnera la réplique au CA Bordj Bou Arréridj dans un match des plus difficiles, surtout qu'il s'agit pratiquement d'un

derby et que les Bordjiens auront un déplacement court à effectuer puisque ils se rendront à Sétif. Enfin, l'USM Bel Abbès donnera la réplique au CS Constantine, dans une rencontre des plus indécises, sachant que les gars de la Mekerra sont dans l'obligation de l'emporter pour se mettre à l'abri.

M. M.

Le programme :

Samedi 23 novembre :

NCM-CABBA	(15h)
CRB-ASAM	(15h)
USMBA-CSC	(15h)
PAC-ESS	(16h)
JSK-JSS	(16h)
ASO-MCA	(16h)
USB-USMA	(17h)
NAHD-MCO	(dimanche à 15h)

Clubs algériens

La DNGC parle d'une gestion archaïque

La Fédération a publié, le 20 novembre, un premier bilan du travail de la nouvellement créée Direction de contrôle de

gestion et des finances. Pour le moins qu'on le puisse dire, c'est que la situation administrative et comptable des 16 clubs de Ligue I est intenable.

La DCGF, aussi appelé DNGC, a débuté par la situation administrative des clubs de football, le communiqué a indiqué que les responsables des différentes formations du championnat national n'ont pas appliqué les dispositions prévues par le ministère de la Jeunesse et des Sports concernant l'organisation administrative (organigramme).

Sur le plan comptable, la situation est pire encore, «aucun club professionnel n'a remis la totalité des documents exigés... La majorité des clubs n'ont pas de bilan pour l'exercice 2018, et ce, pour des raisons diverses». Seulement trois clubs remplissent leurs obligations fiscales et parafiscales.

Aussi, aucune SSPA, à l'exception d'un seul club, ne s'est acquittée «du paiement des coti-

sations sociales de ses salariés (joueurs, entraîneurs et administratifs), ainsi que des impôts directs qui en découlent (IRG)».

Pour rappel, le rôle de la Direction de contrôle de gestion et des finances est d'accompagner tous les clubs à se mettre en conformité avant le début de la saison prochaine. Kheiredine Zetchi avait indiqué, en septembre dernier, lors de la création de la DNGC : «Aucun club ne pourra évoluer en première division s'il n'a pas le statut de club professionnels».

Enfin, concernant le déficit des dix SSPA, qui ont remis les documents comptables, le chiffre est de 740 milliards de centimes (30 à 40 millions d'€). Une somme qui pourrait vite grimper en additionnant le déficit des 6 autres SSPA. Le communiqué de la FAF a ajouté : «Les déficits colossaux et récurrents interpellent quant à la gestion archaïque et chaotique de la majorité des SSPA».

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Terrorisme

Arrestation de 6 individus pour tentative de ralliement aux groupes terroristes au Sahel

DES DÉTACHEMENTS de l'ANP ont mis en échec, jeudi, des tentatives de ralliement aux groupes terroristes actives au Sahel, en procédant à l'arrestation de 4 individus à Relizane, un à Mostaganem et un autre à Tamanrasset, indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité orga-

nisée, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar, six individus et saisi 2 véhicules tout-terrain, 80 kilogrammes de substances chimiques, 3 groupes électrogènes, 3 marteaux piqueurs et 16,75 quintaux de denrées alimentaires, ajoute le communiqué.

K. L.

Sûreté de la wilaya d'Alger

Démantèlement d'un réseau criminel international spécialisé dans le trafic de véhicules

LES SERVICES de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont démantelé un réseau criminel international, composé de 9 individus, spécialisé dans le trafic de véhicules et le faux et usage de faux des dossiers administratifs, a indiqué, jeudi, un communiqué de ce corps de sécurité.

Traité par la brigade de la police judiciaire relevant de la sûreté de la circonscription administrative de Chéraga, l'affaire en question concerne également des délits d'abus de fonctions par la délivrance de documents administratifs officiels en violation des lois, a précisé la même source, relevant que l'enquête a été déclenchée suite à une information faisant état de réception, par une commune à l'est d'Alger, de plusieurs demandes d'immatriculation de véhicules par la même personne qui a pu avoir quatre cartes grises à son nom. Afin d'enquêter sur la situation administrative et légale des véhicules en question, la brigade de recherches a mis sur pied un plan confirmant

l'arrivée illégale des véhicules sur le territoire national, suite à quoi les membres de la brigade ont mis sous la main le suspect.

Après avoir arrêté le premier suspect au niveau d'une commune, les investigations poursuivies ont permis l'arrestation de huit autres mis en cause, et la saisie d'une carte grise falsifiée, une police d'assurance, quatre cartes grises, cinq cartes jaunes, trois résidences, quatre cartes d'identité biométrique, quatre certificats de vente, une copie du récépissé d'un dossier de véhicule, un procès-verbal de contrôle technique et un récépissé d'immatriculation, a-t-on précisé de même source.

Après parachèvement des procédures légales en vigueur, les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent qui a ordonné la mise en détention provisoire de trois suspects, alors que les six autres ont bénéficié d'une liberté provisoire, a conclu le communiqué.

O. N.

Tizi Ouzou

Relogement de 130 familles du bidonville de Rehalhia

LE BIDONVILLE Rehalhia de Oued Aïssi (07 km à l'Est de Tizi Ouzou) a été éradiqué jeudi à la faveur du relogement des 130 familles dans des logements flambant neufs situés au niveau de plusieurs sites urbains de la commune de Tizi Ouzou. Aussitôt les occupants de ce vieux bidonville datant des années 1970 relogés, les habitations précaires ont été démolies

par des engins mobilisés en la circonstance. Le site abritant ce bidonville sera réservé à accueillir un équipement public selon les engagements pris par les autorités. A noter que l'opération d'éradication de l'habitat précaire dans la commune de Tizi Ouzou, entamée depuis décembre 2012 a permis de toucher 12 sites qu'elle comptait.

Hamid M.

Fondation culturelle Asselah

Rencontre avec Aïcha Bouabaci

LA FONDATION culturelle Asselah-Ahmed et Rabah a le plaisir de vous informer que Madame Aïcha Bouabaci animera un «Café littéraire» le samedi 23 novembre 2019, à partir de 14 heures, au siège

de la Fondation, 29 boulevard Zighout-Youcef, Alger et dont le titre est : «A propos de l'histoire de la vie» de Fathma Amrouche. Vous êtes cordialement invités.

R. C.

Répression des manifestations en Iran



LOUIS

Djalou@hotmail.com

Lutte contre le blanchiment d'argent

Ahmed Saïdi prend ses fonctions de nouveau président de la CTRF

■ Ahmed Saïdi a pris, jeudi à Alger, ses fonctions de nouveau président de la Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF), en remplacement de Abdenour Hibouche.

Par Meriem Benchaouia

Intervenant lors de la cérémonie d'installation, le ministre des Finances, Mohamed Loukal, a félicité le nouveau président de la CTRF pour ce nouveau cap dans sa carrière, après avoir occupé le poste de contrôleur général des finances au niveau de l'Inspection générale des finances, l'exhortant à «ne ménager aucun effort au service de l'amélioration de l'image de l'Algérie en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme». Le ministre a rappelé, dans ce sens, les défis qui attendent la CTRF en 2022 avec l'évaluation de la politique nationale de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme par le Groupe d'action financière (GAFI) et le Groupe d'action financière du Moyen-Orient et de l'Afrique du nord (GAFIMOAN). En 2009, l'évaluation avait conclu à la conformité de la politique de l'Algérie aux normes internationales, aux conventions internationales et aux recommandations du GAFI ainsi qu'aux résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. M. Loukal a salué, en outre, les efforts consentis par le président sortant Abdenour Hibouche durant ses deux mandats, tant au niveau national qu'internatio-

nal à travers des actions importantes qui ont grandement contribué à la promotion de l'image de l'Algérie dans le domaine de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, en coopération avec les organisations internationales et nationales spécialisées. Durant cette période et grâce à ces efforts, l'Algérie a pu s'adapter aux exigences de la lutte contre le blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme, a-t-il ajouté. Il a rappelé, à ce propos, que «l'Algérie ne figure pas sur la liste noire des pays non coopératifs en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, et c'est là le résultat de l'adaptation de notre dispositif juridique et organisationnel en la matière». Evoquant l'adhésion de la CTRF, en 2013, au groupe EGMONT qui regroupe les Cellules de Renseignement financier de 138 pays, le ministre a précisé que cette adhésion a favorisé un meilleur échange de renseignements. Pour sa part, le nouveau président de la CTRF, Ahmed Saïdi a affirmé qu'il ne ménagera aucun effort pour relever ces défis, exprimant sa reconnaissance pour la confiance placée en lui pour assumer ces nobles missions. Par ailleurs, l'application du programme de réforme des banques publiques et de

leur gouvernance, débutera le 15 décembre prochain, a annoncé le ministre des Finances. «Nous avons entamé la réforme des banques publiques qui doit, impérativement, passer par la réforme de la gouvernance. Le programme de réforme va être mis en œuvre à partir du 15 décembre prochain», a indiqué Loukal en marge de la cérémonie d'installation. Arrêté par le gouvernement, ce programme de réforme va être mis en œuvre à partir du 15 décembre prochain et sera finalisé lors des Assemblées générales, prévues en juin 2020, a expliqué le ministre. Cela va permettre, a-t-il poursuivi, d'impliquer «des administrateurs indépendants pour participer en tant que membres au sein des conseils d'administration des banques publiques pour plus de transparence». Ces administrateurs, une fois sélectionnés, vont permettre, au sein des six banques publiques, d'asseoir une nouvelle gouvernance dans le cadre de la réforme des organes de gestion pour plus d'efficacité et plus de transparence, selon le ministre. La réforme des organes de gestion va également permettre de «mieux déterminer les responsabilités au sein de ces banques et, surtout, libérer l'esprit d'initiative chez les dirigeants», a-t-il soutenu.

M. B.